



La Lettre de DiH

Octobre 2009

Décisions de l'AG
du 19 septembre 2009

DiH

Mouvement de Protestation Civique
Mairie, 43400 Chambon sur Lignon

CCP n° 2583 03 W – CLERMONT

Tel : 04 71 65 85 64

Fax : 04 71 59 25 05

Courriel : dih-protestationcivique@hotmail.fr

Site : <http://d.i.h.free.fr/>

*

Composition du Bureau

- Geneviève Charlionet :
présidente
- Nicole Beydon – Dallenbach :
vice présidente
- Christiane Brottes : trésorière
- Huguette Bernard-Riffard :
déléguée au Mazet.

RESISTER c'est CREER

*« (...) nous appelons les enfants,
les jeunes, les parents, les anciens,
les grands parents, les éducateurs,
les autorités publiques
à une véritable insurrection pacifique
contre les moyens
de communication de masse
qui ne proposent comme horizon
pour notre jeunesse
que la consommation marchande,
le mépris des plus faibles
et de la culture,
l'amnésie généralisée
et la compétition à outrance
de tous contre tous.
Nous n'acceptons pas
que les principaux médias
soient désormais contrôlés
par des intérêts privés (...) contrairement
aux ordonnances sur la presse de 1944.
Plus que jamais, à ceux et celles
qui feront le siècle qui commence,
nous voulons dire avec notre affection :
Créer, c'est résister.
Résister, c'est créer. »*

- Adoption après débat et amendements de la lettre adressée à Laurent Wauquiez. Le bureau, d'ici la fin du mois d'octobre doit informer de cette campagne (a) Jean-Pierre Costa, président de la Cour européenne de Strasbourg et (b) les 7 présidents des groupes parlementaires de l'UE.
- Décision de participer à la campagne de **Coordination pour la paix**.
- Nécessité d'intéresser la jeunesse aux thèmes développés le 19 juillet. Le bureau doit prendre rendez-vous avec le directeur du collège Cévenol M. Larroque.
- Adoption du rapport financier.

Projet

Thierry Maous, cinéaste, a contacté cet été DiH. Il prépare pour FR3 un documentaire sur le Plateau. Il est intéressé par notre 8^e strophe de **La Marseillaise**. Prochain contact janvier-février 2010.

[Appel lancé il y a 5 ans, en 2004, pour commémorer le 60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 – « Vu et commenté » Le Monde du 16.09.2009]

Treize résistants ont signé ce texte inspiré : Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillon, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey.

Ces témoins montrent le bon usage des commémorations : ne jamais oublier les leçons de l'histoire et se sentir responsable du temps présent. A charge pour tout un chacun de faire fructifier les valeurs humanistes et oser dire NON aux stratégies politiques qui les négligent. Avec la force que donnent la non-violence et l'opiniâtreté oser dire qu'on reconnaît un Etat de droit d'abord à la liberté de la presse et l'indépendance de la justice, puis à la volonté des dirigeants d'intégrer dans les lois nationales les Conventions internationales concernant les Droits de l'Homme.

G.Ch.

MODE D'EMPLOI des campagnes

I

Education à la non-violence à l'école

Destinataires les députés :

- Compléter la lettre : écrire le nom de **votre** député
- Barrer la mention inutile (Madame/Monsieur)
- Inscire vos noms, adresse et signature

Envoyer la lettre à l'Assemblée nationale.

Ne pas oublier de timbrer.

II

Réforme de la justice

Destinataire Laurent Wauquiez

Adresser ce courrier directement au Ministère de l'Economie après avoir signé et indiqué vos coordonnées. Timbrer au tarif ordinaire.

Chers amis, prenez soin de ces lettres à envoyer dès que vous en aurez pris connaissance. N'hésitez pas à faire participer votre entourage et tenez-nous au courant si vous avez des réponses.

Prochain rendez-vous en janvier 2010. DiH

ETE 2009



Le 16 juillet dernier, DiH – Mouvement de protestation civique, dans le cadre de son traditionnel rendez-vous de l'été, organisait au Chambon-sur-Lignon une conférence ayant pour thème la crise actuelle.

La rencontre était animée par Jean Rouveyrol, président de la fondation SQLI (<http://fondation.sqli.com/>)

C'est devant un public très attentif que le conférencier a donné les principaux éléments pour comprendre cette crise majeure. Il a été précisé d'emblée qu'il s'agissait d'un effondrement sans précédent dans l'histoire de l'humanité, effondrement de la biodiversité, réchauffement climatique, crise économique structurelle :

« La 6^e extinction massive des espèces est en cours, et l'homme en est l'origine », précisait J.R. avant de mettre en évidence les croyances de notre société qui nous piègent et nous empêchent de comprendre les racines de la crise.

« En moins d'un siècle nous avons mis en place un système de prédation et de destruction inimaginable. Le comprendre et voir surtout comment nous participons à ce modèle économique délirant, ubuesque, à l'échelle de la planète, est une urgence. La relocalisation massive des activités serait la meilleure réponse à apporter, afin d'assurer une

répartition équitable des ressources entre les humains, et préserver les écosystèmes et la biodiversité de la planète. »

Jean Rouveyrol a conclu son exposé abondamment illustré et très applaudi par une formule empruntée à l'écrivain suédois Sven Lindqvist « **Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut. Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences** ».

Y. Soulas (La Gazette)



RAPPORT FINANCIER ANNEE 2008-2009

1- RECETTES AU 31 AOUT 2009 - BUDGET 2009/2010			Propositions	
Rubriques	Budget 08/09	Réalisé au 31/8/09	Ecarts	Budget 09/10
Dons Adhérents	4000,00	1515,00	-2485,00	2000,00
Subvention mairie du Chambon	400,00	0,00	-400,00	400,00
Appel aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4400,00	1515,00	-2885,00	2400,00
2- DEPENSES AU 31 AOUT 2009 - BUDGET 2009/2010			Propositions	
Rubriques	Budget 08/09	Réalisé 31/08/09	Ecarts	Budget 09/10
Reprographie:courriers aux adhérents	700,00	307,38	392,62	700,00
Fournitures bureau:enveloppes et divers	150,00	395,81	-245,81	150,00
Divers(Tenue de CCP et Adhésions)	250,00	196,00	54,00	250,00
Timbres: envoi courrier aux adhérents	1300,00	2076,80	-776,80	1300,00
Frais de transport:SNCF et divers	150,00	0,00	150,00	0,00
Frais Actes et Contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00
Soutien demandeurs d'asile Mémo Avocat	1000,00	0,00	1000,00	0,00
Mise en réserves	850,00	0,00	850,00	0,00
TOTAL	4400,00	2975,99	1424,01	2400,00
3- TRESORERIE				
Solde au 1/09/08	4286,27			
Recettes au 31/08/09	1515,00			
Dépenses au 31/08/09	2975,99			
Solde au 31/08/09	2825,28			

Rapport préoccupant

En effet il fait apparaître une baisse du montant en caisse de 1460,99 € par rapport à l'année précédente (différence entre le solde du 01.09.08 et celui du 31.08.09).

Cependant il faut noter (a) que la subvention de 400€ que la commune du Chambon sur Lignon nous a attribuée en juin doit être versée dans le courant de l'automne et (b) qu'il reste 110 enveloppes pré timbrées et environ 70€ en timbres qui seront utilisés en 2010.

Voici quelques données significatives pour cette année 2009 :

- Quatre envois de la « **Lettre de DiH** » dont 2 avec campagne. Soit 400 courriers x 4 (autrement dit à chaque envoi 340 enveloppes timbrées, 50 distribuées environ, 6 par courriel).
- Estimation du coût moyen d'un courrier : de 450 à 500€.
- Exceptionnellement nous avons pu mesurer la participation à la campagne de nov. 2008 (1) :
103 participants à mettre en perspective avec d'autres chiffres :
 - 20 personnes ont fondé DiH en 1991
 - 400 personnes ont manifesté un jour de l'intérêt pour nos objectifs.
 - 103 participent aux campagnes.
 - 30 ont cette année apporté un soutien financier.

Avec les membres du bureau je remercie vivement et chaleureusement les 30 amis qui au 19 septembre ont cotisé ou envoyé un don.

Tout aussi vivement et chaleureusement nous invitons ceux qui ont oublié le coût de nos actions à se rattraper ... dans la mesure de leurs moyens (2).

Vos dons sont indispensables pour que vive notre association.

Amicalement à vous, **Christiane Brottes**

(1) cf le compte-rendu paru dans la « **Lettre de DiH** » de janvier 2009 - site : <http://d.i.h.free.fr/>

(2) article 6 des statuts de l'association : « *chaque adhérent fixe lui-même le montant de sa participation financière* » Tous ceux qui envoient chèque ou mandat reçoivent un reçu fiscal.